



Office scolaire et universitaire international

Agadir, le mardi 2 avril 2013

LETTRE AUX PARENTS SUR LE PROJET DE MUTUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A AGADIR

Chers Parents,

Il paraît nécessaire à ce stade du débat sur le projet de mutualisation de rapporter quelques précisions, compte tenu des affirmations relevées ici ou là, parfois inexactes ou calomnieuses, souvent nuisibles à notre établissement donc à la réputation de ses élèves, de ses personnels, de son administration.

La France voudrait faire basculer les établissements d'enseignement public français au Maroc en Osui (7 établissements autofinancés ne recevant aucune subvention de l'Etat français). Le GS PAUL GAUGUIN serait le premier maillon faible d'un groupe de 23 établissements à démonter. Selon certains parents, les signes avant-coureurs de « la manigance » ont été décelés en 1998 avec une première menace de fermeture.

La situation de l'enseignement français à Agadir est très ancienne, bien avant la création du lycée français en 1997 à l'initiative des parents fondateurs toujours impliqués. Le rapprochement proposé est une solution particulière pour un contexte donné. Dans certaines villes du Maroc, d'autres modalités de collaboration AEFÉ/OSUI sont à l'œuvre : Tanger, Marrakech, Rabat, Casablanca.

Les autorités locales n'en sont pas informées...

Après l'annonce des solutions envisagées par la direction générale de l'AEFE et de la MLF le 23 janvier 2013, des rencontres avec les autorités nationales ont eu lieu, d'abord à Rabat, puis locales à Agadir (Wali, Maire). Une entrevue avec le Wali avait d'ailleurs été sollicitée dès le 23 janvier, mais reportée en raison de l'emploi du temps du Wali.

Aucun document administratif ou technique comme support,

Un projet précis de mutualisation rédigé, par les services culturels et les services de l'AEFE, a déjà été largement communiqué à chaque parent et à chaque personnel des deux établissements.

Aucune réunion préalable de « l'énorme travail » (dixit l'institution) effectué en amont.

La Ministre déléguée, chargée des français de l'étranger, en septembre 2012, a demandé à la direction générale de l'AEFE et de la MLF, un projet de mutualisation, sur cette problématique ancienne, pour laquelle aucune évaluation concrète des différents scénarios possibles n'avait eu lieu malgré de nombreuses missions sur Agadir des différents responsables de l'AEFE ou de l'Ambassade. Cela a effectivement demandé un travail considérable à tous les services concernés dans un délai assez court : ambassade de France, AEFÉ, MLF pour calculer la faisabilité immobilière, les conséquences financières pour chaque personnel et pour les familles, l'organisation pédagogique (structures, emplois du temps, salles, terrains de sports, laboratoires).

Des chiffres qui paraissent eux, surréalistes et un argument de pragmatisme avancé.

Les chiffrages immobiliers effectués ont été élaborés par le service immobilier spécialisé de l'AEFE, qui a conduit et réalisé toutes les constructions et rénovations des établissements au Maroc et en Afrique Sub-saharienne. Les standards retenus sont ceux qui sont appliqués dans les établissements nouvellement construits.

Lycée Français Agadir - OSUI – Quartier FOUNTY BENSERGAO – BP 183 – 80000 AGADIR (MAROC).

☐ : (00 212) 05 28 23 49 48 Fax : (00 212) 05 28 23 49 58 Email : lfa.secretariat@gmail.com site web : <http://www.lyceefrançaisagadir.org/>

En substance, les 2 petits établissements ne seraient plus rentables;

La rentabilité n'est pas recherchée dans ce cas, seul l'équilibre est souhaité tout en contenant des frais de scolarité qui risquent de devenir exorbitants pour certaines familles marocaines ou françaises non boursières.

La structure Osui perdrait déjà beaucoup d'argent...

Le déficit budgétaire constaté récemment s'analyse entièrement par des raisons extérieures à sa gestion : suppression de la gratuité des français au lycée, cotisations retraite des fonctionnaires, stagnation des effectifs. Cette gestion rigoureuse est strictement contrôlée par un agent comptable fonctionnaire et par des commissaires au compte. Des nouvelles mesures conduiront l'établissement à retrouver un équilibre financier sous 3 ans, dans le difficile contexte économique actuel, afin de respecter la continuité de la scolarité des élèves et la durée complète des contrats des personnels concernés par la suppression de la filière STMG.

Et serait menacée de fermeture prochaine.

L'OSUI vient d'acquérir une extension foncière importante en 2010, a construit en 2011 un nouveau bâtiment avec un prêt jusqu'en 2032, avec la volonté évidente de poursuivre l'exploitation et le développement de ce lycée dans les meilleures conditions !

Donc, l'état français choisit de transférer l'enseignement français à cet opérateur privé...

La MLF/OSUI n'est pas un organisme simplement privé, mais associatif, sans but lucratif, dirigé par des fonctionnaires publics en détachement et employant au lycée français d'Agadir, autant de fonctionnaires publics que l'établissement en gestion directe GS GAUGUIN.

Il faut rappeler que la Mission Laïque Française a 110 ans. Elle a été présidée par des fonctionnaires ou des élus (Ambassadeur, Inspecteur général de l'éducation nationale, Sénateur et deux présidents de la République Française : Edouard HERRIOT et Gaston DOUMERGUE). Son président actuel était ambassadeur, son précédent président est aujourd'hui président à la Cour des Comptes.

et s'engage même à y financer une partie d'infrastructure...

Les frais de première inscription des élèves ont été nuls ou minorés depuis la création du lycée français (avantage qui a constitué un manque à gagner équivalent à un million d'euros depuis 1997). Aujourd'hui, la somme allouée à la construction de l'extension n'est pas une subvention, elle aurait été versée par les familles à l'occasion de leur arrivée en classe de seconde. Dans ce cas, l'AEFE prend à sa charge les droits d'inscription normalement dus à l'entrée au lycée par les parents.

Il s'engage encore pour 10 années (!!) à financer une mesure compensatoire du différentiel des frais de scolarité auprès des familles.

La mesure compensatoire de l'Etat est destinée à tenir compte de la différence de tarifs due au changement d'opérateur imposé: mesure effectivement favorable aux familles du Groupe Scolaire Paul Gauguin, compte tenu des contraintes budgétaires françaises.

Et l'établissement privé s'engage à des contrats renouvelables ad vitam æternam !

Les contrats des enseignants seront renouvelables par tacite reconduction, sans limitation de renouvellement, comme actuellement et non avec une limitation de durée, du type contrat expatrié.

Lycée Français Agadir - OSUI – Quartier FOUNTY BENSERGAO – BP 183 – 80000 AGADIR (MAROC).

☐ : (00 212) 05 28 23 49 48 Fax : (00 212) 05 28 23 49 58 Email : lfa.secretariat@gmail.com site web : <http://www.lyceefrancaisagadir.org/>

Ce qui ne change en rien la précarité des emplois puisque de droit privé un contrat est par nature renouvelable ou pas...

Les contrats de résidents AEFÉ ou de détachés OSUI sont du même type et font l'objet d'une convention entre le MEN et le MAE ou la MLF/OSUI pour l'obtention d'un arrêté ministériel de détachement de durée de 3 ans renouvelables. Les contrats de droit marocains sont aussi de même nature : de droit privé tant pour l'AEFE ou pour la MLF/OSUI. Les litiges, souvent à l'occasion des licenciements pour faute, tant pour l'AEFE que pour l'OSUI, sont réglés devant le tribunal des prud'hommes marocain.

Ce qui n'est pas dit est qu'en Espagne où la même démarche s'est produite à Majorque, l'établissement OSUI va simplement fermer l'an prochain.

Il ne s'agit pas d'une fermeture comme avancée pour Majorque par certains ! La situation d'Agadir est une fusion et non un simple changement d'opérateur entre l'AEFE et la MLF. Rien ne dit, par ailleurs, que l'établissement de Majorque va fermer, une solution de poursuite d'activités est en cours d'élaboration avec le comité des parents (voir le site de son lycée).

Il existe effectivement plusieurs modes de fonctionnement des établissements à l'étranger suivant les problématiques locales et l'évolution du contexte (gestion directe AEFÉ, gestion par la MLF conventionnée ou non avec l'AEFE, gestion parentale homologuée ou conventionnée avec l'AEFE ou la MLF).

La carte des établissements recherche la cohérence avec les demandes des usagers dans le monde, dans la limite des crédits ouverts pour le programme de l'enseignement français à l'étranger et d'un plafond d'emploi de titulaires enseignants.

Je vous prie de croire, Chers Parents, en l'assurance de notre constant dévouement.

Le Proviseur

Christian CLAVERIE

Le Directeur Général de la MLF/OSUI

Jean-Christophe DEBERRE

Lycée Français Agadir - OSUI – Quartier FOUNTY BENSERGAO – BP 183 – 80000 AGADIR (MAROC).

☐ : (00 212) 05 28 23 49 48 Fax : (00 212) 05 28 23 49 58 Email : lfa.secretariat@gmail.com site web : <http://www.lyceefrançaisagadir.org/>